

FORMATION BIENTRAITANCE PRÉVENIR LA MALTRAITANCE



FORMATION
CONTINUE

BIENTRAITANCE : PRÉVENIR LA MALTRAITANCE EN MILIEU DE SOINS

FORMATION EN PRÉSENTIEL

FORMACODE 44011

Jeanne
d'Arc

Comment reconnaître et prévenir la maltraitance en établissement de soin ? La maltraitance, sous toutes ses formes – qu'elle soit physique, psychologique, sexuelle ou liée à la négligence – constitue un risque important dans les établissements de soins comme les EHPAD ou les hôpitaux. Bien que souvent moins visible, la négligence reste l'une des formes les plus répandues de mauvais traitement.

Cette formation de deux jours propose aux soignants une compréhension approfondie des différents types de maltraitance, des signes qui permettent de les identifier, ainsi que des actions concrètes de prévention. Les participants apprendront également à intégrer naturellement des pratiques de bientraitance, essentielles pour assurer un environnement de soin respectueux et bienveillant.

Public concerné

Personnel soignant travaillant dans un établissement de santé, Personnel d'EHPAD, Personnel d'hôpital.

Pré-requis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.

Durée et rythme

14 heures / 2 jours

Pour répondre aux contraintes de certaines entreprises ou aux spécificités des publics formés, les séquences de formation peuvent être organisées de manière consécutive ou espacée d'une durée permettant de maintenir la cohérence pédagogique de l'ensemble de la formation.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de :

- Comprendre les concepts de bientraitance et de maltraitance en milieu de soins.
- Identifier les signaux d'alerte de la maltraitance et les facteurs de risque.
- Adopter une posture de bientraitance dans les gestes quotidiens.
- Développer des pratiques de communication respectueuses et sécurisantes.
- S'engager dans une démarche proactive pour favoriser un climat de confiance et de bien-être.

Parcours pédagogique

Journée 1 : Comprendre et appliquer la bientraitance

1. Introduction à la bientraitance et prévention de la maltraitance

- Définir les concepts clés :
 - Qu'est-ce que la bientraitance ?
 - Types et formes de maltraitance (physique, psychologique, financière, institutionnelle, etc.).
- Les enjeux éthiques et juridiques :
 - Cadre juridique, droits des usagers et responsabilité des professionnels.
- Les facteurs de risque de la maltraitance :
 - Conditions de travail, fatigue, stress, incompréhension culturelle et communication déficiente.
- Étude de cas concrets :
 - Analyse de situations réelles pour identifier les signes de bientraitance ou de maltraitance.

2. Pratiques de bientraitance dans l'accompagnement quotidien

- Construire une posture bienveillante :
 - Respect de l'intimité, écoute active et considération des besoins individuels.
- Adapter ses gestes de soin et de communication :
 - Techniques pour adopter une attitude rassurante (ton de voix, gestes, rythme).
- Ateliers pratiques :
 - Mise en situation de gestes bienveillants (soin, toilette, repas) avec jeux de rôle.
- Feedback en groupe :
 - Discussion et retour d'expérience sur les ateliers pratiques, partage des bonnes pratiques.

FORMATION BIENTRAITANCE PRÉVENIR LA MALTRAITANCE



Journée 2 : Communication, éthique et prévention de la maltraitance

1. Introduction à la bientraitance et prévention de la maltraitance

- Les bases de la communication respectueuse
 - Techniques de communication non-violente (CNV) pour créer un dialogue positif.
- Reconnaître les signaux de souffrance ou de détresse chez les résidents pour ajuster sa réponse.
- Gérer les situations conflictuelles :
 - Techniques pour désamorcer les tensions et calmer les résidents ou leurs proches.
- Ateliers pratiques :
 - Jeux de rôle pour expérimenter des scénarios de communication complexe.

2. Prévenir et intervenir face aux risques de maltraitance

- Identifier et signaler les signes de maltraitance :
 - Sensibilisation aux signes d'alerte et processus de signalement.
- Développer une culture de bientraitance au sein de l'équipe :
 - Stratégies pour promouvoir des pratiques bientraitantes à l'échelle collective.
- Elaboration d'un plan d'action personnalisé :
 - Chaque participant identifie des actions concrètes pour améliorer son approche bientraitante.
- Bilan de la formation :
 - Retour d'expérience, échange sur les ressentis et points d'amélioration.
- Évaluation des acquis par un quizz interactif et partage des engagements personnels.

Méthodes et outils pédagogiques

La formation est construite selon des principes de **pédagogie active et participative** alternant apports théoriques et méthodologiques pour comprendre, des mises en situation pour découvrir et expérimenter, des temps de réflexion individuels et/ou collectifs afin d'étayer l'évolution des pratiques professionnelles et faciliter la mise en œuvre de changements.

- Exercices de sous-groupe, mises en situation, échanges d'expériences, difficultés issues de la pratique sont autant d'éléments supports à la mutualisation et la conceptualisation.

Méthodes et modalités d'évaluation

En amont des formations, un questionnaire est envoyé aux participants pour recueillir et analyser leurs besoins et leurs attentes pour adapter au mieux notre approche pédagogique.

Evaluation formative des acquis tout au long de la formation sous forme d'exercices, de tests de positionnement, d'études de cas ou de quizz par le formateur.

A l'issue de la formation,

- Un questionnaire de satisfaction est soumis aux participants dans le cadre de notre politique Qualité et Amélioration Continue
- Une attestation de formation valide l'acquisition des connaissances et des compétences de chaque participant.
- Un certificat de réalisation ou une attestation d'assiduité est envoyé(e) à l'entreprise.

Accès à la formation

- Sessions : à tout moment, sur demande.
- Nombre de stagiaires : Minimum 4 / Maximum 10
- Lieu : Inter (accès PMR) - Intra (en entreprise)

Accessibilité PSH :

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Pour plus de renseignements, prendre contact avec notre référente handicap.

Qualification intervenant(e)s

Les formateurs intervenants sont des professionnels du domaine de la **Santé-Social**. Ils disposent des compétences professionnelles, techniques, pratiques et théoriques en rapport avec le domaine des compétences concerné, et ont la capacité de les retransmettre.

Tarifs

Devis sur demande

CFC JEANNE D'ARC
SITE DE GAULLE - BAT. LESTILLEULS
22, rue Général de Gaulle
76310 Sainte-Adresse

Contact :

Corinne BACCUS
07 65 82 75 59 - 02 35 54 65 96
corinne.baccus@esja.fr